



La Ville de Sens

vous informe

Sens, le 18 Juillet 2019

Communiqué de presse

Objet : La Ville de Sens lance son appel à projets « Réinventons nos cœurs de ville » pour reconverter les anciens locaux de l'école Sainte-Paule afin d'y accueillir un tiers-lieu et un pôle d'artisanat d'art

La Ville de Sens est lauréate du dispositif national Action Cœur de Ville, témoignant de son volontarisme et de son engagement en matière de redynamisation de son territoire. C'est dans ce cadre que l'État a lancé une consultation « Réinventons nos cœurs de ville » auprès des villes lauréates afin de faire émerger des projets structurants pour les cœurs des territoires.



C'est pourquoi la Ville de Sens a souhaité valoriser et redynamiser son cœur de ville au travers du lancement d'un appel à projets urbain innovant pour reconverter le site de Sainte-Paule. Situé en plein cœur historique de la ville, des commerces et restaurants ainsi que des quais de l'Yonne récemment réaménagés, le site bénéficie d'une situation exceptionnelle.

Ses qualités architecturales, ses grands volumes et la modularité de ses espaces, sa luminosité ou bien encore le charme de sa cour intérieure se prêtent parfaitement à y recevoir des populations en recherche de lieux partagés et pourtant intimes, propices à la production, à la création et à l'innovation collaborative.

En somme, un tiers-lieu, composé en premier lieu d'espaces d'accueil pour des activités artisanales et/ou artistiques permettant l'installation des ateliers des artisans, couplés à des espaces de vente et d'expositions mutualisés ; ainsi que d'un FabLab, de salles à destination des associations du territoire, d'espaces de conférence pour l'Université pour tous et d'autres organismes de formation, d'un espace de détente et de convivialité, et d'hébergements d'accueil de troupes d'artistes.

Quant à la cour intérieure formée par la disposition du complexe immobilier et au milieu de laquelle trône un tilleul magistral, celle-ci pourrait recevoir des événements culturels temporaires ou saisonniers, contribuant alors à l'animation du site dans sa vocation de nouveau point d'ancrage des Sénonais en cœur de ville.

Les groupements sont invités à manifester leur intérêt et à remettre leur candidature au plus tard le 25 novembre 2019. L'ensemble de la documentation nécessaire au déroulement de l'appel à projets est accessible sur le site internet de la Ville de Sens : <https://www.ville-sens.fr/marches-publics/> (rubrique Appel à projets).

Contact :

Mélodie JANNOT - Chef de projet Cœur de Ville
coeurdeville@mairie-sens.fr / 03 58 45 10 30

Hôtel de ville de Sens
100 rue de la République
CS 70809 - 89108 Sens Cedex

(Tél.)
03.86.95.67.00



d'infos sur www.ville-sens.fr